



Co-funded by the Erasmus+
programme of the European Union



InclEUtion

Project No: 2019-1-ES01-KA204-064096

Production intellectuelle 2

Base de données interactive "ACCESS" Résumé

Préparé par : Centre pour le développement des compétences Chypre - COMCY

MAI 2020



Co-funded by the Erasmus+
programme of the European Union



InclEUision

Project No: 2019-1-ES01-KA204-064096

CONTENU

INTRODUCTION.....	2
CHAPITRE 1: LÉGISLATION	3
1.1. LES IMMIGRANTS.....	3
1.2. LES PERSONNES HANDICAPÉES.....	5
CHAPITRE 2: SERVICES SOCIAUX.....	8
2.1. LES IMMIGRANTS.....	8
2.2. LES PERSONNES HANDICAPÉES.....	9
CHAPITRE 3: ORIENTATION.....	11
3.1. LES IMMIGRANTS.....	11
3.2. LES PERSONNES HANDICAPÉES.....	13
CHAPITRE 4: ACCESSIBILITÉ.....	14
4.1. LES PERSONNES HANDICAPÉES.....	14
CHAPITRE 5: LISTE DES ORGANISATIONS DE SOUTIEN	16
CONCLUSION	18
RÉFÉRENCES & SOURCES	19
UNION EUROPÉENNE.....	19
ALLEMAGNE	20
ITALIE	20
GRÈCE	21
ESPAGNE	21
CHYPRE	21



Co-funded by the Erasmus+
programme of the European Union



InclEUtion

Project No: 2019-1-ES01-KA204-064096

INTRODUCTION

La base de données interactive "ACCESS" est une ressource en ligne d'informations et de directives essentielles aux éducateurs d'adultes qu'ils peuvent utiliser comme référence et guide. Cette base de données en ligne sera hébergée par une plate-forme en ligne avec la formation en ligne du projet. La base de données et le programme de formation seront liés de manière à ce que les utilisateurs, principalement les éducateurs d'adultes, de la plateforme puissent se connecter aux deux éléments. L'objectif principal de cette innovante plate-forme en ligne est de créer un espace pour l'apprentissage en ligne continu. C'est pourquoi la plate-forme sera en accès libre et contiendra différentes catégories: études de cas, rapports de recherche, collecte de bonnes pratiques, la formation et la base de données ACCESS.

La base de données "ACCESS" contient des informations sur :

- Législation
- Services sociaux
- Orientation sur le système national de bien-être social et de protection
- Information sur l'accessibilité
- Liste des organisations de soutien et de médiation qui peuvent fournir des conseils, des services de défense et un soutien pratique

La base de données et ce résumé se concentreront principalement sur deux catégories distinctes, l'une sur les questions qui touchent les immigrants et l'autre sur les questions qui touchent les personnes handicapées et la collecte d'informations transférables.

Au cours de la première phase, toutes les organisations partenaires ont collecté par catégorie des informations et des ressources importantes. Vous trouverez ci-dessous un bref résumé de toutes les informations collectées par catégorie concernant la législation et les politiques nationales et européennes.



CHAPITRE 1: LÉGISLATION

1.1. LES IMMIGRANTS

L'immigration est l'un des plus importants déplacements internationaux de personnes vers un pays de destination pour devenir résident permanent ou citoyen de ce pays. L'immigration se produit pour plusieurs raisons, mais historiquement, ce processus a eu de grands avantages sociaux, économiques et culturels pour les États (Parry, 2020).

Le nombre et les flux de migrants internationaux et de demandeurs d'asile augmentent chaque année, en particulier dans les pays de l'Union européenne (UE). C'est pourquoi la Loi sur l'immigration, qui fait référence aux statuts, règlements et cadres juridiques nationaux de chaque pays européen et non européen, est devenu une nécessité.

Après avoir recueilli toutes les informations pertinentes pour cette catégorie, nous avons conclu que dans tous les pays, une section sur la migration est mise en œuvre dans chaque cadre réglementaire national. En outre, au niveau de l'UE, il existe une loi anti-discrimination spécifique ainsi que des directives contre la discrimination fondée sur la race et/ou l'origine ethnique¹. Au niveau de l'UE, le Commissaire aux Droits de l'Homme travaille et conseille à tous les États membres d'améliorer la protection des droits de l'homme des migrants en garantissant leur droit aux soins de santé de base et à l'éducation, en particulier pour les enfants de migrants.

Le statut juridique des immigrants/étrangers dans chaque pays partenaire est réglementé conformément aux règles, lois et traités internationaux dans tous les pays. Toutes les législations nationales acceptent l'existence des immigrants sur leur territoire en leur accordant les mêmes droits et le même traitement que les citoyens légaux de leur pays si les étrangers résident légalement sur le territoire d'un État. Il est important de noter que, dans tous les pays de l'UE, les lois, dispositions et législations relatives à l'immigration ne s'appliquent pas aux étrangers dont le statut juridique est régi par la liberté générale de circulation des citoyens de l'UE (qui sont citoyens des États membres de l'UE).

Les dispositions anti-discrimination font partie intégrante de la législation sur l'immigration et sont directement liées. Elles obtiennent un statut juridique dans la vie sociale et économique, l'éducation, l'emploi, etc. Dans certains pays, comme l'Allemagne, il existe également des agences qui offrent des conseils et des informations concernant tout type de discrimination, conformément à la Loi Générale sur l'Égalité de Traitement.

¹ EU Anti-Discrimination Law (Article 21), Directive 2000/43/EC, Directive 2000/78/EC, Directive 2006/54/EC.



Un autre aspect important qui est lié à l'aspect de l'immigration et qui affecte la vie des immigrants est leur droit à l'emploi. Un résultat important de la recherche est que dans tous les pays partenaires, il existe des règlements, des dispositions spéciales et des cadres législatifs pour les immigrants et les demandeurs d'asile qui leur permettent, sous certaines conditions, d'accéder au marché du travail du pays où ils vivent déjà légalement (par exemple, une autorisation certifiée exigée par la loi ou un permis de séjour temporaire pour l'emploi). En général, dans les pays de l'UE, les demandeurs d'asile et les immigrants disposent de certains délais pour accéder au marché du travail à partir de la date de dépôt de leur demande d'asile.² Par exemple, dans certains pays de l'UE, comme l'Allemagne, les ressortissants étrangers, en particulier ceux qui sont demandeurs d'asile ou qui séjournent dans le pays pour des raisons politiques, ont le droit de travailler s'ils résident sur le territoire fédéral depuis trois mois³. De plus, ces personnes ont la possibilité d'exercer des stages, des formations professionnelles, l'emploi des conjoints, de partenaires de vie, etc. si elles disposent des autorisations et dispositions pertinentes de leur emploi et d'un permis de séjour valable. A La procédure suivie, par exemple en Grèce et à Chypre, est que les immigrants ont l'autorisation de travailler dans des domaines et des secteurs spécifiques, en fonction de leurs qualifications afin de mieux s'intégrer dans la cohésion sociale.

En ce qui concerne les professionnels qualifiés et les immigrés ayant un niveau d'éducation élevé, il existe dans chaque pays partenaire des dispositions leur permettant de travailler dans leur domaine professionnel. L'éducation est un autre élément sur lequel tous les pays partenaires ont pris des mesures et ont créé des dispositions. Dans le cadre de la stratégie d'intégration de tous les pays, il y a l'intégration des enfants dans le système éducatif de chaque pays. En Grèce, par exemple, l'intégration des immigrants dans le système scolaire du pays est soutenue par le renforcement du fonctionnement des écoles interculturelles et leurs efforts pour créer des salles de classe et des départements de tutorat pour l'éducation des réfugiés et des immigrants. Pour cette raison, en 2016, et après la grande crise migratoire, le Ministère de l'Éducation, de la Recherche et des Religions a créé un comité scientifique spécial pour soutenir les enfants des demandeurs et des bénéficiaires de la protection internationale⁴. En outre, un groupe de travail spécial formé par le Ministère de la Politique d'Immigration est responsable du suivi de l'intégration des enfants et des activités d'éducation non formelle dans les structures et lieux

² European Migration Network, 2019, Ad hoc query on 2019.5 Right to work for asylum seekers, European Commission. Retrieved from: https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/20195_uk_right_to_work_for_asylum_seekers.pdf

³ Bundesministerium der Justiz und für Verbraucherschutz, Asylum Act.

Informationsverbund Asyl und Migration, (n.d.), Access to the labour market, AIDA. Retrieved from: https://www.asylumineurope.org/reports/country/germany/reception-conditions/employment-education/access-labour-market#footnoteref1_zux61qn

⁴ Immigration and Asylum, National Strategy for Integration. Policy Axis 3- Promoting inclusion in education (<http://www.opengov.gr/immigration/?p=766>)



d'hébergement des réfugiés. Une situation très similaire se produit également en Italie et à Chypre, où la création et la mise à disposition d'heures supplémentaires pour l'apprentissage respectivement de l'italien et du grec sont une initiative importante.

Dans tous les pays partenaires, les enfants d'immigrants et de demandeurs d'asile ont accès à l'enseignement primaire et secondaire et dans certains cas, comme en Italie, la scolarisation des enfants d'immigrants est obligatoire.⁵ Cependant, les problèmes financiers, ainsi que les barrières linguistiques sont deux des questions et problèmes les plus populaires auxquels les immigrants sont confrontés dans chaque pays partenaire. Dans tous les pays de l'UE, l'éducation interculturelle est encouragée, et des valeurs telles que le respect mutuel, la tolérance et la protection de la culture jouent un rôle primordial. Comme indiqué précédemment, les adultes immigrants et demandeurs d'asile ont la possibilité de participer à différents programmes de formation et cours d'éducation pour adultes en vue d'une formation complémentaire, de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil et/ou de leur spécialisation dans un secteur professionnel spécifique.

Enfin, des dispositions et des cadres spéciaux existent également au sein du système de santé. Comme de nombreux pays de l'UE disposent de services nationaux de santé, les immigrants/étrangers et les demandeurs d'asile qui résident légalement dans le pays, une fois qu'ils se sont inscrits (ce qui est obligatoire), peuvent bénéficier d'un traitement égal et d'une pleine égalité de droits et de devoirs à égal avec les citoyens du pays d'accueil. À Chypre, le système national de santé (GESY) est en vigueur pour la première fois et ce système introduit un médecin généraliste personnel dans la communauté. De ce nouveau système, les demandeurs d'asile sont exclus et leur accès aux services de santé continue selon les dispositions du système précédent (carte d'hôpital pour avoir accès aux soins médicaux gratuits dans les établissements médicaux publics).⁶

1.2. LES PERSONNES HANDICAPÉES

La Loi sur la Discrimination à l'égard des personnes handicapées (Disability Discrimination Act, DDA) définit une personne handicapée comme une personne "qui a une déficience physique ou mentale qui a un effet négatif important et à long terme sur sa capacité à mener des activités quotidiennes normales" (Disabled world, 2009). Les personnes handicapées doivent bénéficier des mêmes droits, des mêmes opportunités et de l'accès à différents services que les personnes non handicapées.

⁵ Law no. 40/ 1998, Immigration regulations and rules on the condition of the foreigner, Chapter II, Art. 36.

⁶ *Cyprus Refugee Council, Health Care (Cyprus), AIDA*. Retrieved from:
<http://www.asylumineurope.org/reports/country/cyprus/health-care>



L'UE a créé des dispositions et des cadres juridiques clairs pour les droits des personnes handicapées. L'UE reconnaît et respecte le droit des personnes handicapées à bénéficier de dispositions visant à "assurer leur autonomie, leur intégration sociale et professionnelle et leur participation à la vie de la communauté" (Article 26 de la Charte Européenne des Droits Fondamentaux) et à la fois condamne toute discrimination en la matière. L'UE a également adopté des stratégies et des actions concrètes pour les droits des personnes en adoptant le plan d'action européen en faveur des personnes handicapées en 2003, dans le prolongement de la stratégie européenne en faveur des personnes handicapées adoptée en 1996. En outre, la Commission Européenne a adopté la Stratégie Européenne en faveur des personnes Handicapées pour la période 2010-2020, qui se concentre sur l'élimination des obstacles dans huit domaines principaux: accessibilité, participation, égalité, emploi, éducation et formation, protection sociale, santé et action extérieure.

Dans tous les pays partenaires, il existe une législation spécifique qui régleme et reconnaît les personnes handicapées en tant que détenteurs de droits et de l'égalité des chances comme les autres citoyens. Ces lois visent également à prévenir la discrimination à l'égard des personnes handicapées, à assurer leur participation à la société et à éviter qu'elles ne soient désavantagées. Les autorités publiques sont responsables de la promotion des objectifs de ces lois et de la prise en compte de toutes les dispositions lors de la planification de nouvelles mesures et règles de vie sociale.

L'utilisation de la langue des signes est nécessaire pour les personnes malentendantes et les personnes souffrant de troubles du langage, qui ont le droit de communiquer avec les autorités publiques pour exercer leurs droits. La langue des signes est égale à la langue nationale de chaque pays. Par conséquent, dans tous les pays partenaires, il existe des dispositions spéciales et des cadres juridiques permettant notamment aux autorités publiques de fournir gratuitement les aides à la communication appropriées. En outre, les autorités publiques sont obligées de prendre en compte tout type de handicap lors de la conception des avis et des formulaires spéciaux. La Carte Européenne d'Invalidité est également disponible dans certains pays de l'UE à partir de 2016 (Chypre et Italie notamment), et donne la possibilité aux personnes souffrant de handicaps physiques, mentaux, intellectuels ou sensoriels de longue durée de participer pleinement aux activités avec les autres, leur handicap étant certifié par les centres d'évaluation du handicap⁷. Toutefois, cette carte ne modifie pas les critères d'éligibilité nationaux ni les règles nationales concernant la définition du handicap dans chaque pays.

Les personnes handicapées ont les mêmes droits à l'emploi dans les secteurs publics et privés et il existe des législations et des dispositions spéciales pour leur recrutement. Elles ont la possibilité de

⁷ European Disability strategy 2010-2020, EU disability card, European Commission.
<https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1139>



participer à la vie professionnelle, à l'éducation et aux événements sociaux. Dans le cas de l'Espagne, par exemple, la loi prévoit une section destinée aux centres d'emploi spécialisés pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées. Ces centres ont pour principal objectif de réaliser la production de biens et/ou de services et leur but est de garantir un emploi rémunéré aux personnes souffrant d'un handicap.⁸ Il est important de noter que dans tous les pays partenaires, le principe de l'égalité de traitement constitue la base pour garantir la pleine égalité au travail. Il est également clair que ce principe ne doit pas empêcher l'obligation des employeurs d'adopter toutes les mesures nécessaires à l'adaptation de l'emploi et à l'accessibilité de l'entreprise en fonction des besoins de la situation spécifique.

Les personnes handicapées ne sont pas exclues des services d'éducation et de soins de santé. L'éducation inclusive est une priorité dans tous les pays partenaires, avec des dispositions et des lois spéciales. Les personnes handicapées ont le droit, dans tous les pays partenaires, de bénéficier d'une éducation gratuite dans les mêmes conditions que les autres. Elles ont le droit de recevoir un enseignement spécialisé et inclusif, ce qui signifie un enseignement gratuit dans les centres d'enseignement lorsque leurs besoins ne peuvent être satisfaits dans les écoles ordinaires. Il est important que dans le cas où une personne handicapée peut fréquenter une école ordinaire, tous les administrateurs de l'éducation soient responsables de veiller à ce que le système soit inclusif pour cette personne et de garantir un soutien et des ajustements appropriés pour ceux qui ont besoin d'une attention particulière. Par ailleurs, s'il s'agit d'une école ordinaire, dans certains pays (par exemple à Chypre⁹ ou en Allemagne¹⁰), il existe des enseignants spécialisés qui sont chargés de répondre aux besoins des enfants.

Ces dispositions et cadres juridiques s'appliquent à tout handicap et à tous les niveaux du système éducatif (de l'école primaire à l'université). En ce qui concerne le système de santé, comme mentionné précédemment, dans tous les pays partenaires, les personnes handicapées ont droit à la protection sanitaire selon le cadre juridique et les procédures suivies dans chaque pays.

⁸ Royal Legislative Decree 1/2013, Chapter VI (Section 3: Protected employment).

⁹ Committee on the Rights of Persons with Disabilities, 2017, Committee on the Rights of persons with disabilities considers initial report of Cyprus, United Nations: Human Rights. Retrieved from: <https://ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21446&LangID=E>

¹⁰ European Agency for Special Needs and Inclusive Education, 2020. Country information for Germany- Systems of support and specialist provision. Retrieved from: <https://www.european-agency.org/country-information/germany/systems-of-support-and-specialist-provision>



CHAPITRE 2: SERVICES SOCIAUX

2.1. LES IMMIGRANTS

Chaque pays suivant une législation spécifique en matière de migration et d'asile, il est important de fournir les informations pertinentes et les procédures nécessaires pour l'accès à tout service de santé, d'éducation ou de citoyenneté.

Au niveau de l'UE, les informations concernant les droits des immigrants peuvent être trouvées sur des plateformes en ligne, des forums¹¹, des rapports¹² et des portails (tels que l'Association Européenne pour l'Éducation des Adultes - EAEA).¹³ En outre, il existe diverses organisations à but non lucratif qui fournissent des informations utiles en ligne afin que les immigrants puissent les consulter et ainsi s'informer sur l'actualité, l'aide humanitaire et/ou des sujets concernant la santé et l'éducation. Par exemple, European Citizen Action Service (ECAS) est l'une de ces organisations et sa mission est de donner à tous les citoyens européens les moyens de créer une UE plus forte et plus inclusive en leur fournissant des informations sur la législation, le réseau et les droits de l'UE. En outre, le European Asylum Service (EASO) fournit à tous les migrants les informations appropriées concernant la législation de l'UE, les normes communes pour le traitement de tous les demandeurs d'asile et les demandes nécessaires. Il existe également des agences et des bureaux d'assistance qui proposent de l'aide pour les procédures, règlements et lois.

Les organisations non gouvernementales, les centres de conseil en matière de migration, ainsi que les autorités publiques fournissent les informations appropriées aux immigrants dans différentes langues (l'anglais est une langue obligatoire). Un bon exemple est celui de l'Allemagne, où il existe des centres de conseil en matière de migration dans les États fédéraux, et où les migrants peuvent consulter des sites web et des bases de données spécifiques pour trouver le centre local le plus proche de chez eux¹⁴.

¹¹ European Migration Forum (EMF), 2009: https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/legal-migration/european-migration-forum_en_en

¹² Migration Policy group, 2014. A clear agenda for Migrant education in Europe. Available here: <http://www.sirius-migrationeducation.org/wp-content/uploads/2018/11/Agenda-and-Recommendations-for-Migrant-Education.pdf>

¹³ European Association for the education of adults (EAEA): <https://eaea.org/>

¹⁴ Federal Office for Migration and Refugees, Migration advice centres: https://www.bamf.de/EN/Service/ServiceCenter/BeratungVorOrt/Migrationsberatungsstellen/migrationsberatungsstelle_node.html;jsessionid=A394EE5637419D8D24991526E0E40E9E.internet281 PRO ASYL der einzelfall zählt, local advice centred for refugees and migrants: <https://www.proasyl.de/beratungsstellen-vor-ort/>



Par ailleurs, il existe des plates-formes en ligne qui aident les immigrants ou les réfugiés en fournissant des services en ligne et par téléphone pour l'aide sociale, la recherche d'emploi, la défense des droits, etc. Il est important de noter que les immigrants et les réfugiés peuvent également trouver des informations utiles sur les sites web officiels des autorités publiques, qui sont toujours mis à jour avec les changements de lois existantes, les nouveaux programmes et ressources ou les opportunités qui peuvent exister dans le secteur public au sens large.

À Chypre, la plate-forme web "Help Refugees Work" est également une initiative du HCR à Chypre, en collaboration avec le Conseil chypriote pour les réfugiés, qui offre des informations gratuites sur les possibilités d'emploi pour les réfugiés à Chypre. Elle met en contact les demandeurs d'emploi réfugiés motivés avec les employeurs et prestataires de formation de manière simple et efficace. L'objectif principal est de soutenir l'intégration des réfugiés par le travail. Ils proposent des stages, fournissent une orientation professionnelle, des bourses, des formations professionnelles, offrent des emplois aux réfugiés qualifiés, etc.¹⁵

Les services et départements de migration des pays partenaires disposent de plates-formes en ligne et de sites web où les immigrants peuvent trouver de manière claire et détaillée toutes les informations concernant les modalités des procédures d'asile, les visas, les cartes, etc. et leurs formulaires de demande en conséquence. Ces services fournissent également des liens qui renvoient aux centres responsables et/ou aux ministères pour obtenir les informations nécessaires et connaître les procédures concernant des secteurs spécifiques du service social (par exemple, les soins de santé, l'éducation, etc.).

2.2. LES PERSONNES HANDICAPÉES

Même si des lois et des cadres spécifiques ont été adaptés dans tous les pays partenaires pour les personnes handicapées, il est nécessaire de fournir des informations claires concernant leurs droits et leurs devoirs.

Le réseau d'études européen d'experts dans le domaine du handicap (ANED) au niveau de l'UE est un portail web contenant des informations sur l'accessibilité, les dispositions en matière de santé, les droits à l'éducation, l'emploi, entre autres sujets pour les personnes handicapées en Europe. Il fournit également des informations sur cette question pour tous les pays européens.¹⁶ En outre, il existe des associations prestataires de services pour les personnes handicapées et des organisations à but non lucratif dans le secteur du handicap qui fournissent des services pour un

¹⁵ Help Refugees Work, UNHCR, Cyprus. Available here: <https://www.helprefugeeswork.org/>

¹⁶ The Academic Network of European Disability Experts (ANED). Available here: <https://www.disability-europe.net/>



autre type de handicap. Ces associations fournissent toutes les politiques importantes qui existent pour les personnes handicapées au niveau de l'UE pour tous les domaines de la société.

Les services publics fournissent toutes les informations et procédures nécessaires aux droits des personnes handicapées, comme dans le cas des immigrants. Les départements pour l'inclusion des personnes handicapées relèvent de ministères spécifiques et leur but est de promouvoir et d'améliorer les droits de ces personnes. Ils offrent les régimes pertinents, fournissent les formulaires de demande pour les procédures spécifiques concernant le secteur public et les textes détaillés des critères nécessaires pour accéder aux services sociaux avec les liens correspondants. Dans certains pays, il existe l'idée d'un commissaire aux affaires des personnes handicapées qui représente les intérêts de ces personnes, influence les décisions politiques et promeut l'idée d'inclusion (par exemple en Allemagne).

À l'exception du secteur public, il existe des centres spéciaux et des organisations de services sociaux qui fournissent aux personnes souffrant de tout type de handicap les informations appropriées concernant leurs droits et leur apportent une aide particulière, comme le Centre national de solidarité sociale en Grèce.¹⁷ Ils offrent également des services d'assistance 24 heures sur 24, un soutien psychologique et social d'urgence aux groupes vulnérables, des actions d'aide sociale et de solidarité.

Une bonne initiative est également la plateforme web allemande *EUTB*¹⁸ qui est gratuite (Supplementary Independent Participation Advice) et qui soutient et conseille les personnes handicapées, les personnes à risque de handicap, mais aussi leurs proches sur les questions de réadaptation et de participation. L'objectif principal de l'initiative est d'améliorer les chances de ces personnes de mener une vie autodéterminée et de concrétiser des opportunités de participation dans un large éventail de domaines de la vie.

En général, tous les pays partenaires disposent d'un système, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, pour fournir des informations importantes. Il existe des dispositions pour les procédures pertinentes dans tous les secteurs, pour le système de santé, l'éducation et les services aux citoyens. De plus, dans le secteur privé, les organisations qui s'occupent des personnes handicapées s'efforcent de coopérer avec d'autres organisations au niveau national ou européen pour promouvoir leurs droits et donner une voix et des possibilités à ces groupes.

¹⁷ EKKA - National Centre for Social Solidarity, Greece. Available here: <http://www.ekka.org.gr/>

¹⁸ Supplementary Independent Participation Advice (EUTB), Germany. Available here: <https://www.teilhabeberatung.de/>



CHAPITRE 3: ORIENTATION

3.1. LES IMMIGRANTS

Le système national de protection et de bien-être social est l'un des secteurs les plus importants pour la promotion de l'inclusion et de l'égalité des immigrants et des personnes handicapées. Les services sociaux publics ou privés organisés pour l'assistance des groupes défavorisés, tels que les immigrants et les demandeurs d'asile/réfugiés, peuvent les protéger et leur permettre de se faire entendre dans la communauté.

L'UE a conçu des systèmes de protection sociale pour protéger tous ses citoyens. Des stratégies ainsi que des politiques spéciales¹⁹ ont été conçues pour l'inclusion sociale et l'égalité. Le bureau de la Croix-Rouge européenne²⁰, par exemple, est l'une des organisations qui examinent tous les défis et les possibilités en matière d'inclusion sociale des migrants sur le territoire de l'UE. Il lance des manuels et des stratégies pour leur inclusion sociale et la manière dont la Croix-Rouge travaille avec et pour les migrants à travers l'Europe afin de sensibiliser et d'encourager les autorités publiques à accroître leur soutien et à faciliter l'inclusion sociale. C'est pourquoi la Croix-Rouge travaille particulièrement au niveau local et avec chaque pays séparément, car l'inclusion sociale se fait au niveau local. En outre, la Croix-Rouge européenne tente de travailler et de surmonter les difficultés juridiques (qui jouent un rôle important dans leur accès à l'emploi, aux soins de santé, à l'éducation, etc.)

Au niveau national, les pays partenaires disposent également de services et de bureaux d'asile et de migration. Leur responsabilité consiste principalement à examiner les demandes de protection et à appliquer les législations et obligations nationales en matière de reconnaissance du statut de réfugié.

Des initiatives importantes, tant dans le secteur privé que public, sont disponibles dans la majorité des pays. Il existe des plates-formes web, des portails et/ou des guides où les immigrants et les réfugiés peuvent trouver des informations utiles de base sur la vie, l'orientation et les processus de migration et d'intégration (par exemple, *The Welcome App Germany*²¹; et/ou *The Reception website of Catalonia*²²; en Espagne). Les ministères responsables proposent également des

¹⁹ European Commission, Employment, Social Affairs & Inclusion: Social protection & social inclusion: <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=750>

²⁰ RED CROSS EU office: <https://redcross.eu/latest-news/challenges-and-opportunities-for-the-social-inclusion-of-migrants-in-the-eu>

²¹ Welcome App Germany: <http://welcome-app-concept.de/en/>

²² Reception Guide of Catalonia: <http://dps.gencat.cat/WebAcolida/AppJava/en/Main/Home.jsp.html>



programmes et des projets intégrés visant à soutenir la santé mentale et le bien-être psychologique de ces catégories en fournissant des services d'aide et d'urgence.

Une autre grande initiative est l'Observatoire Espagnol du Racisme et de la Xénophobie (OBERAXE²³). Il recueille des informations sur les projets, les ressources, les rapports, etc. promus par le secrétaire d'État à l'immigration et d'autres départements et entités publics afin d'offrir des informations et de motiver le public à combattre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et d'autres formes d'intolérance. Cette initiative est mise en œuvre en coopération avec des organisations civiles, des organisations et des institutions européennes et internationales.

De plus, des organisations internationales actives dans plusieurs pays de l'UE (telles que l'OIM - Organisation Internationale pour les Migrations) travaillent en étroite collaboration avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux pour assurer l'inclusion sociale, promouvoir la coopération internationale sur les questions de migration et fournir une aide humanitaire aux migrants et réfugiés dans le besoin.

²³ Spanish Observatory on Racism and Xenophobia (OBERAXE): <http://www.mitramiss.gob.es/oberaxe/en/>



3.2. LES PERSONNES HANDICAPÉES

Comme dans le cas des immigrants, les personnes handicapées sont des groupes vulnérables de la société, c'est pour cela que le système de protection et de bien-être favorise leur inclusion dans la communauté. Les droits sociaux sont un élément important pour la plupart des pays partenaires, et ils fournissent des programmes et une aide financière pour faciliter la vie des personnes handicapées sur leur territoire.

Au niveau de l'UE, les plateformes, portails et réseaux en ligne promeuvent les droits de ces personnes et la protection de leurs droits humains. Divers centres à travers l'Europe sont chargés des politiques de protection sociale et de donner une voix aux personnes handicapées au niveau européen.²⁴ L'Union européenne a créé des réseaux tels que le *Réseau social européen*²⁵; qui fournit, par le biais d'une plateforme en ligne, des services sociaux en Europe et même au-delà de ses frontières. Il est composé de 20 organisations nationales et régionales qui regroupent des directeurs de services sociaux. Ils relient les expériences locales et pratiques à l'élaboration des politiques européennes, et ils responsabilisent les utilisateurs de services sociaux en promouvant l'assurance qualité dans la gestion des services.

Au niveau national, il existe également divers centres, organisations et réseaux qui sont responsables de la promotion des droits de ces personnes dans le secteur privé et dans le secteur public. Il existe de grandes initiatives dans les pays partenaires, où les organisations fournissent des soins médicaux, de la physiothérapie, de l'hygiène, de l'ergothérapie aux personnes qui en ont besoin dans des établissements de santé appropriés, comme en Grèce (Centre de protection sociale de la région d'Épire). *SIPROIMI*²⁶ en Italie est également une grande initiative, un réseau d'autorités locales dont le but principal est de fournir un soutien en proposant des programmes individuels pour permettre aux personnes de retrouver le sentiment d'indépendance et de s'impliquer dans la vie de l'Italie (emploi, logement, accès aux services locaux et interactions sociales).

Dans le secteur public, il existe également des informations détaillées et des lignes directrices claires concernant l'inclusion de ces groupes dans la société de manière plus efficace. Comme mentionné précédemment, il existe des départements responsables de l'inclusion sociale des personnes handicapées et des cartes de navigation qui les aident à trouver les informations dont ils ont besoin.

²⁴ European Centre for Social Welfare Policy and Research: <https://www.euro.centre.org/aboutus>

²⁵ European Social Network: <https://www.esn-eu.org>

²⁶ SIPROIMI, Italy: <https://www.sprar.it/english>



CHAPITRE 4: ACCESSIBILITÉ

4.1. LES PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes handicapées sont souvent confrontées à plusieurs problèmes concernant l'accessibilité aux services, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Il n'y a pas toujours d'espaces et d'installations correctement conçus pour les personnes handicapées et la plupart du temps, elles éprouvent des difficultés à accomplir leurs tâches quotidiennes. C'est pourquoi, tant au niveau de l'UE que dans tous les pays partenaires, il convient de fournir des lignes directrices et des informations claires sur les orientations et les obligations des entités des secteurs publics et privés pour rendre leurs biens et services accessibles aux personnes handicapées.

Au niveau de l'UE, une initiative importante est la Stratégie Européenne 2010-2020²⁷ en faveur des personnes handicapées, qui comporte un engagement majeur visant à "garantir aux personnes handicapées l'accessibilité des biens, des services, y compris des services publics, et des dispositifs d'assistance" et à progresser sur cette question au niveau européen ce qui est considérée comme une "condition préalable à la participation à la société et à l'économie" (Priestley, 2013, p.2). Il existe des obligations générales et des exigences spécifiques dans les bâtiments publics, les transports et autres services et produits de consommation dans l'ensemble du marché unique. En outre, comme la technologie et surtout le web jouent un rôle important dans l'accessibilité des citoyens européens aux réglementations, droits et devoirs fournis par l'UE, il existe des directives spécifiques pour l'accessibilité du web. L'"inclusion numérique" joue un rôle important au niveau de l'UE et c'est pour cette raison qu'une série d'actions ont été prises, tant au niveau politique que législatif, pour rendre les sites web européens accessibles aux personnes handicapées.²⁸

De plus, divers portails web fournissent des informations concrètes sur les destinations et les villes accessibles pour la promotion du tourisme. Ces portails sont *ENAT*²⁹ ou *Accessable*³⁰, et ils visent à créer des circuits sans obstacles pour les personnes handicapées, leurs amis, leur famille, etc. Le *Réseau Européen du Tourisme Accessible (ENAT)* travaille afin de rendre le tourisme en Europe accessible à tous, en fournissant les villes européennes accessibles qui offrent un bon niveau d'accès à la fois à leurs citoyens handicapés mais aussi aux touristes de tous âges et de toutes capacités. En outre, ce portail fournit et publie les profils des pays qui souhaitent exposer leurs

²⁷ European Commission, European Disability strategy 2010-2020: <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1484>

²⁸ Ferri, D. & Favalli, S. (2018). Web Accessibility for people with disabilities in the European Union: Paving the road to social inclusion, *Societies* 8(2). Retrieved from: <https://www.mdpi.com/2075-4698/8/2/40>

²⁹ European Network for Accessible Tourism (ENAT): <https://www.accessibletourism.org/>

³⁰ Accesable: disabled accessible travel: <https://disabledaccessibletravel.com/services-for-an-accessible-holiday/>



réalisations et leurs bonnes pratiques concernant leurs efforts pour améliorer l'accessibilité.

Au niveau national, les pays disposent de cadres législatifs, comme il est mentionné plus haut, concernant les droits des personnes handicapées dans les différents secteurs de la société. La stratégie européenne en faveur des personnes handicapées aide également les membres de l'UE à suivre une ligne commune pour la mise en place et la fourniture des conditions d'accessibilité nécessaires afin que tous les bâtiments, produits, services, etc. garantissent l'égalité des chances et l'autonomie de ces personnes. Il est important de noter que, dans la majorité des pays partenaires, les réglementations de base concernant l'accessibilité des personnes handicapées couvrent principalement les institutions et les services publics. Il est également clair que, même s'il existe des dispositions et des lignes directrices spéciales de l'UE, chaque pays a le droit de créer ses propres cadres et, pour cette raison, dans certains pays, les personnes handicapées sont toujours confrontées à des difficultés liées à l'accessibilité dans les transports publics, la santé, l'emploi, etc.

Diverses fédérations, organisations et associations travaillent afin de changer et d'améliorer ces conditions de vie en assurant également une représentation politique. Le *Forum italien des personnes handicapées*, par exemple, rassemble des organisations à caractère national, représentant les personnes handicapées et/ou les membres de leur famille qui luttent pour la protection des droits de ces personnes.³¹ Ce type de forum s'efforce de faire des propositions et de jouer un rôle actif dans les décisions prises concernant la vie et les droits des personnes handicapées. En outre, les dispositions spéciales en matière d'accessibilité ne devraient pas être limitées aux seuls citoyens d'un pays, mais également aux immigrants et réfugiés handicapés. Par exemple, *AMiD*³² est un projet européen qui permet l'accès des migrants handicapés et soutient la gestion efficace de l'accueil et de l'intégration des demandeurs d'asile et des migrants handicapés dans l'UE. Cet outil d'évaluation de la formation, disponible à Chypre, est conçu pour identifier et évaluer les handicaps des migrants. Il vise également à améliorer la coopération entre les autorités locales et les organisations non-gouvernementales.

Une autre grande initiative est le projet *Crossroads, Escape. Migration. Handicap* développé par une organisation allemande à but non-lucratif, *Handicap International*. Le principal objectif de ce projet et de l'organisation est de mettre en place des structures de base ayant un impact national dans les domaines de la mise en réseau et de la défense des droits, du renforcement des capacités et de l'autonomisation des réfugiés handicapés.³³ Dans le domaine de la défense des droits, ils coordonnent également la mise en place d'un réseau national d'organisations qui travaillent sur la

³¹ Italian Union of the blind and visually impaired. The Italian Disability Forum: <https://www.uiciechi.it/AttivitaInternazionali/fid.asp>

³² AMiD: Access to services for Migration with Disabilities: <https://amidproject.eu/en/>

³³ Handicap International. Project: Crossroads/Escape. Migration. Disability: <https://handicap-international.de/de/crossroads/>



migration et le handicap.

CHAPITRE 5: LISTE DES ORGANISATIONS DE SOUTIEN

Les immigrants, les réfugiés et les personnes handicapées sont tous des groupes vulnérables de la société et d'une communauté. Comme mentionné dans les catégories et chapitres précédents, diverses organisations et centres travaillent sur les droits de ces groupes et favorisent leur intégration dans la société.

Certaines organisations et certains forums sont actifs au niveau européen ou international et ont des bureaux de représentation dans plusieurs pays. Ces organisations sont, par exemple, *Caritas UE* qui consiste en un réseau d'organisations sur le continent européen, est représenté dans 46 pays européens (dont tous les États membres de l'UE et la grande majorité des pays membres du Conseil de l'Europe) et est l'un des principaux acteurs sociaux en Europe. L'objectif principal du réseau est de travailler avec des personnes de toutes confessions pour mettre fin à la pauvreté et promouvoir la dignité de tous.³⁴

L'Association Européenne pour l'Éducation des Adultes (EAEA) est la voix de l'éducation non formelle des adultes en Europe. L'EAEA est une ONG qui compte 133 organisations membres dans 43 pays et représente plus de 60 millions d'apprenants dans toute l'Europe. Son principal objectif est de fournir un accès et de participer à l'éducation non-formelle des adultes en promouvant l'apprentissage interculturel, l'intégration, l'égalité dans l'éducation et en général, l'inclusion sociale, etc.

Au niveau de l'UE, il existe diverses initiatives importantes avec des forums et des associations qui travaillent sur les questions de lutte contre le racisme et la discrimination. Elles encouragent la défense de l'égalité raciale et facilitent la coopération entre la société civile et d'autres acteurs ayant les memes visions en Europe. Depuis 2003, l'Académie de Droit Européen (ERA) organise chaque année une série de séminaires consacrés aux directives anti-discrimination de l'UE adoptées en vertu de l'article 19 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFEU) concernant l'interdiction de toute forme de discrimination fondée sur la race ou l'origine ethnique ainsi que dans l'emploi fondée sur la religion ou les convictions.³⁵

Au niveau national, les pays partenaires font preuve d'initiatives et d'inspirations remarquables pour l'intégration des immigrants et des personnes handicapées dans la société. À l'exception des

³⁴ Caritas Europa: <https://www.caritas.eu/>

³⁵ Article 19 (ex. Article 13 TEC): PART TWO: Non Discrimination and citizenship of the Union. Available here: <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:12008E019:EN:HTML>



conseils nationaux et des organisations nationales qui travaillent en étroite collaboration avec les personnes handicapées et qui sont largement connues, diverses ONG et organisations d'initiatives privées et indépendantes (individuelles) ont remporté de nombreux succès. Certaines organisations se concentrent sur les personnes souffrant de handicaps spécifiques (comme les aveugles, les sourds, etc.) et se consacrent principalement à leur intégration sociale. En outre, l'église et les organisations religieuses jouent un rôle important dans l'intégration de ces groupes en leur apportant aide et soutien (il existe de nombreuses initiatives en Allemagne³⁶). Elles offrent une aide humanitaire aux personnes en danger, marginalisées, aux personnes âgées, etc.

En Italie, l'*Association Frantz Fanon (AFF)*³⁷ et en Grèce, *BABEL*³⁸ rassemblent des professionnels de différents horizons, tels que des psychologues, des psychiatres, des éducateurs, etc. qui partagent un intérêt pour la santé, la migration et la culture et qui sont engagés dans le développement d'interventions cliniques dans le domaine de la santé mentale des migrants. La *Confédération Espagnole de la Santé Mentale* est très similaire, mais elle s'intéresse plus particulièrement aux personnes souffrant de troubles mentaux et leurs familles.

En outre, certaines organisations travaillent en étroite collaboration avec des organisations européennes ou internationales et favorisent la protection et l'intégration de ces personnes. Un bon exemple est l'organisation grecque *Iliaktida*³⁹ qui est un acteur de la société civile qui a été créée à partir des besoins de la communauté locale de l'île de Lesbos, pour lutter contre l'exclusion sociale en fournissant des emplois et des conseils personnalisés aux personnes handicapées et autres groupes de populations vulnérables.

³⁶ [Johanniter-Unfall-Hilfe e.V.](#), [Malteser Hilfsdienst e.V.](#), [Diakonie Deutschland e.V.](#)

³⁷ Associazione Frantz Fanon: https://associazionefanon.it/index.php?option=com_content&view=article&id=1&Itemid=2&lang=it

³⁸ Babel-Mental Health Unit for Immigrants:
https://associazionefanon.it/index.php?option=com_content&view=article&id=1&Itemid=2&lang=it

³⁹ Iliaktida MAKE: <https://iliaktida-amea.gr/en/about/>



CONCLUSION

Sur la base des éléments présentés dans les sections précédentes et suivantes du présent document, les conclusions suivantes peuvent être tirées:

I. Du point de vue des "besoins", il existe un consensus clair sur le fait que la poursuite de la recherche et de la formation sur la responsabilisation des immigrants handicapés est une exigence sociétale. Parmi les ressources que les organisations partenaires ont identifiées, les ressources conçues spécifiquement sur et pour les immigrants handicapés étaient difficiles à identifier ou, dans certains cas, n'existaient pas.

II. D'un point de vue politique, la Commission européenne a publié la stratégie européenne pour les personnes handicapées 2010-2020 qui vise à renforcer l'autonomie des personnes handicapées afin qu'elles puissent jouir de leurs droits et participer pleinement à la société et à l'économie. La stratégie en matière de handicap a donné lieu à un certain nombre de projets, comme le projet de carte européenne d'invalidité. La Commission a entamé un processus d'évaluation de la stratégie en 2019.

III. Du point de vue de la mise en œuvre, il existe un écart important en matière de connaissances et de dispositions pour les immigrants handicapés. Il existe un certain nombre d'initiatives et de projets de cours disponibles et au niveau international, européen ou national qui se concentrent soit sur l'inclusion des immigrants soit sur les personnes handicapées. Il y a très peu d'informations disponibles sur l'expérience et le statut des immigrants et des réfugiés handicapés, à l'exception de preuves anecdotiques et de rapports individuels. Par conséquent, la principale contribution (et le principal défi) du projet inclEUsion sera d'adapter et d'améliorer les politiques, les lignes directrices et le matériel de formation existants afin que le cours en ligne pour les éducateurs d'adultes renforce efficacement les capacités des éducateurs d'adultes qui conçoivent et dispensent des activités d'apprentissage aux immigrants handicapés ou avec eux.



RÉFÉRENCES & SOURCES

Disabled World (2009). Definitions of Disability: <https://www.disabled-world.com/definitions/disability-definitions.php>

Parry, S. (2019). Immigration, *Encyclopedia Britannica*. Retrieved from: <https://www.britannica.com/topic/immigration>

Priestley, M.(2013). National accessibility requirements and standards for products and services in the European single market: overview and examples, *Academic Network of European Disability Experts (ANED)*.

UNION EUROPÉENNE

Article 19 (ex. Article 13 TEC): PART TWO: Non Discrimination and citizenship of the Union. Available here: <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:12008E019:EN:HTML>

Ascesable: disabled accessible travel: <https://disabledaccessibletravel.com/services-for-an-accessible-holiday/>

Caritas Europa: <https://www.caritas.eu/>

EU Charter of Fundamental Rights, Article 21- Non-discrimination: <https://fra.europa.eu/en/eu-charter/article/21-non-discrimination>

European Association for the education of adults (EAEA): <https://eaea.org/>

European Centre for Social Welfare Policy and Research: <https://www.euro.centre.org/aboutus>

European Commission, Employment, Social Affairs & Inclusion: Social protection & social inclusion: <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=750>

European Commission, European Disability strategy 2010-2020: <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1484>

European Council Directive 2000/43/EC: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/TXT/?uri=CELEX%3A32000L0043>

European Council Directive 2000/78/EC: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=celex%3A32000L0078>

European Council Directive 2006/54/EC: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32006L0054>

European Disability strategy 2010-2020, EU disability card, *European Commission*. <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1139>

European Migration Forum (EMF), 2009: https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/policies/legal-migration/european-migration-forum_en_en

European Migration Network, 2019, Ad hoc query on 2019.5 Right to work for asylum seekers, *European Commission*. Retrieved from: https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/20195_uk_right_to_work_for_asylum_seekers.pdf

European Network for Accessible Tourism (ENAT): <https://www.accessibletourism.org/>

European Social Network: <https://www.esn-eu.org>



Co-funded by the Erasmus+
programme of the European Union



InclEUtion

Project No: 2019-1-ES01-KA204-064096

Ferri, D. & Favalli, S. (2018). Web Accessibility for people with disabilities in the European Union: Paving the road to social inclusion, *Societies* 8(2). Retrieved from: <https://www.mdpi.com/2075-4698/8/2/40>

Migration Policy group, 2014. A clear agenda for Migrant education in Europe. Available here: <http://www.sirius-migrationeducation.org/wp-content/uploads/2018/11/Agenda-and-Recommendations-for-Migrant-Education.pdf>

RED CROSS EU office: <https://redcross.eu/latest-news/challenges-and-opportunities-for-the-social-inclusion-of-migrants-in-the-eu>

The Academic Network of European Disability Experts (ANED). Available here: <https://www.disability-europe.net/>

ALLEMAGNE

Bundesministerium der Justiz und für Verbraucherschutz, Asylum Act. Informationsverbund Asyl und Migration, (n.d.), Access to the labour market, *AIDA*. Retrieved from:

https://www.asylumineurope.org/reports/country/germany/reception-conditions/employment-education/access-labour-market#footnoteref1_zux61qn

European Agency for Special Needs and Inclusive Education, 2020. Country information for Germany- Systems of support and specialist provision. Retrieved from: <https://www.european-agency.org/country-information/germany/systems-of-support-and-specialist-provision>

Federal Office for Migration and Refugees, Migration advice centres:

https://www.bamf.de/EN/Service/ServiceCenter/BeratungVorOrt/Migrationsberatungsstellen/migrationsberatungsstellen_node.html;jsessionid=A394EE5637419D8D24991526E0E40E9E.internet281

Handicap International. Project: Crossroads/Escape. Migration. Disability: <https://handicap-international.de/de/crossroads/>

PRO ASYL der einzelfall zählt, Local advice centre for refugees and migrants:

<https://www.proasyl.de/beratungsstellen-vor-ort/>

Supplementary Independent Participation Advice (EUTB), Germany. Available here:

<https://www.teilhabeberatung.de/>

Welcome App Germany: <http://welcome-app-concept.de/en/>

ITALIE

Associazione Frantz Fanon:

https://associazionefrantzfanon.it/index.php?option=com_content&view=article&id=1&Itemid=2&lang=it

Italian Union of the blind and visually impaired. The Italian Disability Forum:

<https://www.uiciechi.it/AttivitaInternazionali/fid.asp>





Co-funded by the Erasmus+
programme of the European Union



InclEUtion

Project No: 2019-1-ES01-KA204-064096

Law no. 40/ 1998, Immigration regulations and rules on the condition of the foreigner, Chapter II,
Art. 36: <https://www.refworld.org/pdfid/3fd9cc5e4.pdf>

SIPROIMI, Italy: <https://www.sprar.it/english>

GRÈCE

Babel-Mental Health Unit for Immigrants:

https://associazionefanon.it/index.php?option=com_content&view=article&id=1&Itemid=2&lang=it

EKKA- National Centre for Social Solidarity, Greece. Available here: <http://www.ekka.org.gr/>

Iliaktida MAKE: <https://iliaktida-amea.gr/en/about/>

Social Welfare Center, Epirus Region: <https://kkppe.gr/>

ESPAGNE

Reception Guide of Catalonia: <http://dps.gencat.cat/WebAcollida/AppJava/en/Main/Home.jsp.html>

Royal Legislative Devree 1/2013, Chapter VI (Section 3: Protected employment):

<https://www.boe.es/eli/es/rdlg/2013/11/29/1/con>

Spanish Observatory on Racism and Xenophobia (OBERAXE): <http://www.mitramiss.gob.es/oberaxe/en/>

CHYPRE

AMiD: Access to services for Migration with Disabilities: <https://amidproject.eu/en/>

Committee on the Rights of Persons with Disabilities, 2017, Committee on the Rights of persons with disabilities considers initial report of Cyprus, *United Nations: Human Rights*. Retrieved from:

<https://ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21446&LangID=E>

Cyprus Refugee Council, Health Care (Cyprus), *AIDA*. Retrieved from:

<http://www.asylumineurope.org/reports/country/cyprus/health-care>

Help Refugees Work, UNHCR, Cyprus. Available here: <https://www.helprefugeeswork.org/>